



CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES

**Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation des Aides-Soignants**



Bâtiments C et D, Le Bateau Blanc, Chemin de Paradis

B. P : 50248 - 13698 MARTIGUES Cedex

site internet : www.ch-martigues.fr ☎ 04.42.43.25 30 Courriel: ifsi@ch-martigues.fr

PROJET PÉDAGOGIQUE

PROMOTION 2025-2028

1^{ère} ANNÉE

ANNÉE 2025 -2026

Table des matières

1.	LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	1
1.1.	Objectifs globaux	1
1.2.	Objectifs spécifiques.....	1
1.3.	Objectifs séquentiels de progression des apprentissages et de professionnalisation au cours des semestres 1 et 2	2
2.	ORGANISATION DE LA FORMATION.....	6
2.1.	Alternance des périodes IFSI / Stage	6
2.2.	Généralités	7
2.3.	Stages.....	8
3.	PRÉSENTATION DE L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE	8
3.1.	Répartition des 60 ECTS pour la première année	8
3.2.	Lien entre les unités d'enseignement et l'acquisition des compétences	9
3.3.	Répartition du suivi pédagogique	14
3.4.	Les délégués de promotion	21
3.4.1.	Le rôle des délégués de promotion	21
3.4.2.	Les attentes institutionnelles	22
3.4.3.	Les réunions de la section relative à la vie étudiante.....	22
3.5.	Les régulateurs de semaine.....	22
3.6.	Les modalités d'octroi de dispenses d'enseignements	23
4.	DISPOSITIF D'ÉVALUATION	24
4.1.	Évaluation des compétences en IFSI	24
4.2.	Évaluation des compétences en stage.....	27
4.3.	Attribution des ECTS liés aux enseignements théoriques et cliniques	27
5.	LES STAGES.....	28
5.1.	Objectifs de stage du semestre 1	28
5.2.	Objectifs de stage du semestre 2	29
5.3.	Procédure de stage	29
5.4.	La simulation.....	30
6.	SUIVI PÉDAGOGIQUE DE L'ÉTUDIANT	30
6.1.	Le suivi pédagogique individuel à l'IFSI a pour objectifs :.....	30
6.2.	Le suivi pédagogique de l'étudiant en stage a pour objectifs :.....	31
6.2.1.	Modalités :	31
6.2.2.	Déroulement du bilan:	31
6.2.3.	L'exploitation de stage à l'IFSI	32
6.3.	Les documents de stage	33
7.	MODALITÉS DE PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE	33
7.1.	Modalités d'admission en 2ème année	33
7.2.	Modalités des épreuves de rattrapage	33
7.3.	Redoublement	34
7.4.	Commission d'attribution des crédits CAC	34
7.5.	Réorientation	34
8.	PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ	34
9.	MUTATION.....	34

1. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1.1. Objectifs globaux

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier vise **l'acquisition de compétences** pour répondre aux **besoins de santé des personnes** dans le cadre d'une pluri professionnalité. Elle a pour objet de **professionnaliser** l'étudiant. Celui-ci est amené à devenir **un praticien autonome, responsable et réflexif**. L'étudiant doit être capable d'analyser toute situation, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions, seul et/ou en équipe pluri professionnelle.

Le projet pédagogique de la 1^{ère} année d'études d'infirmier(e) tend plus particulièrement à permettre à l'étudiant de :

- + **Développer des ressources** théoriques et méthodologiques, des habiletés gestuelles et des capacités relationnelles. Ainsi l'étudiant acquiert des connaissances et des compétences et prépare son projet professionnel.
- + **Établir son portefeuille** de connaissances et de compétences
- + **D'apprendre à reconnaître ses émotions** et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose.
- + **Se projeter** dans un avenir professionnel avec confiance et assurance, tout en maintenant sa capacité critique et de questionnement.
- + **Développer une éthique professionnelle** lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.

1.2. Objectifs spécifiques

- + Construire et développer des compétences professionnelles
- + Transférer des savoirs théoriques aux situations professionnelles
- + Gérer, organiser, planifier et évaluer des soins dispensés
- + S'adapter, analyser, synthétiser et se questionner
- + Collaborer avec ses pairs et les professionnels de santé
- + Construire de son identité professionnelle
- + Avoir un raisonnement clinique et une réflexion critique : La démarche de soins et synthèse
- + Dispenser des techniques de soins infirmiers relevant du rôle propre et sur prescription médicale (arrêté du 29 juillet 2004 relatif au diplôme d'état infirmier) au travers d'ateliers de pratiques et des différents stages.
- + Analyser des pratiques professionnelles à l'issue des stages.
- + Se positionner en tant que professionnel de santé dans la relation soignant/soigné/famille

En ce qui concerne le service sanitaire, articles D.4071-1 à D.4071-7 du code de la santé publique, les objectifs favorisent la mise en œuvre de:

- + L'initiation des étudiants aux enjeux de la prévention primaire définie par l'OMS comme l'ensemble des actes mis en œuvre dans l'objectif de réduire l'incidence d'une maladie ou d'un problème de santé par la diminution des causes et des facteurs de risques ;
- + La prévention dans les pratiques des professionnels de santé.

1.3. Objectifs séquentiels de progression des apprentissages et de professionnalisation au cours des semestres 1 et 2

Légende

Sciences humaines et droit	Sciences biologiques et médicales	Sciences et Techniques Infirmières Fondements et Méthodes	Sciences et Techniques Infirmières Interventions	Intégration des savoirs et posture professionnelles infirmière
----------------------------	-----------------------------------	---	--	--

Semestre 1

Compétences	UE	Objectifs
1	3.1 Raisonnement et démarche clinique IDE	➤ Identifier les problèmes réels et potentiels d'une personne ou d'un groupe de personnes dans une situation de santé ou de soin ➤ Repérer les modèles d'intervention en soins infirmiers ➤ S'approprier des modes de raisonnement adaptés à l'évaluation des situations de soins
3	2.10 Infectiologie, Hygiène	➤ Décrire les mécanismes d'action des agents infectieux ➤ Identifier les règles d'hygiène utilisées dans les établissements de soins et en argumenter l'usage
	4.1 Soins de confort et de bien être	➤ Appréhender les concepts fondamentaux permettant une vision intégrée de la personne lors de la réalisation des soins de proximité ➤ Identifier le caractère singulier de l'expérience vécue par la personne en situation de dépendance lors de la réalisation de ses soins quotidiens ➤ Développer une attention au confort et au bien-être de la personne ➤ Réaliser des activités et des soins d'hygiène et confort adaptés aux besoins et aux souhaits de la ou des personnes et conformes aux bonnes pratiques
	5.1 Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	➤ Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage ➤ Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps ➤ Évaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou à la perte d'autonomie et à l'altération de la mobilité ➤ Adapter et sécuriser l'environnement de la personne ➤ Identifier les activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique ➤ Évaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins

4	2.1 Biologie fondamentale	➤ Identifier le vivant et ses caractéristiques ➤ Développer une vision intégrée des niveaux d'organisation de la cellule à l'organisme, ➤ S'approprier des connaissances de base en biologie cellulaire et moléculaire ➤ Faire le lien entre des connaissances biologiques et les notions d'homéostasie, de maladie ou de thérapeutique
	2.2 Cycles de la vie et grandes fonctions	➤ Développer une vision intégrée du fonctionnement de l'organisme humain ➤ Décrire les niveaux d'organisation, de l'organisme humain et leurs liaisons ➤ Montrer comment les grandes fonctions de l'organisme répondent aux besoins biologiques de maintien de vie ➤ Décrire la santé à travers les cycles de la vie et le développement de l'être humain ➤ Explorer la transition que vivent les individus au cours de leur croissance et évolution
	2.4 Processus traumatiques	➤ Expliquer la notion de processus physiopathologique ➤ Caractériser les principes de la sémiologie ➤ Explorer la notion de processus traumatique physique ➤ Expliquer la survenue des pathologies traumatiques ➤ Identifier les signes, les complications, les risques, les traitements des traumatismes étudiés
	2.11 Pharmacologie et thérapeutiques	➤ Citer les mécanismes d'action, d'absorption et d'élimination des médicaments ➤ Identifier les notions de dosage, de dilution, de préparation ➤ Expliciter les risques et dangers dans l'administration médicamenteuse
6	1.1 Psychologie Sociologie Anthropologie	➤ Caractériser les principaux concepts en psychologie, psychologie sociale ➤ Identifier les étapes du développement psychologique, cognitif, psychomoteur de l'homme ➤ Expliciter le caractère unique de l'expérience de santé vécue par une personne, ➤ Identifier les caractéristiques psychologiques pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez une personne ou un groupe de personnes et la participation aux soins
7	1.3 Législation Ethique Déontologie	➤ Caractériser les conceptions philosophiques de l'être humain et les courants de pensée correspondants ➤ Comparer les conceptions philosophiques de l'être humain à l'œuvre dans les questions sociales contemporaines ➤ Distinguer les notions de droit, morale et éthique ➤ Identifier les valeurs de la profession d'infirmière, intégrer les éléments des règles professionnelles et expliciter le lien avec la pratique ➤ Expliciter la responsabilité professionnelle ➤ Citer les droits des patients et l'implication de ces droits dans la pratique professionnelle

Semestre 2

Compétences	UE	Objectifs
1	2.3 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie	➤ Intégrer les concepts de santé, maladie, handicap, accident de la vie, douleur ➤ Développer une vision intégrée de l'être humain dans les périodes de santé, maladie, handicap, accident de la vie ➤ Explorer les grands systèmes explicatifs de santé, de la maladie et du handicap et les liens avec les représentations des personnes ➤ Explorer les notions de risque, danger et violence ➤ Explorer les notions de maladie chronique et ses spécificités ➤ Identifier les éléments de la classification des handicaps et expliquer les éléments de prises en charge des personnes handicapées
	3.1 Raisonnement et démarche clinique	➤ Développer une démarche réflexive permettant une prise de décision argumentée ➤ Développer sa capacité d'analyse critique des modes d'interventions en soins
	5.2 Evaluation d'une situation clinique	➤ Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient ➤ Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives ➤ Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires
2	3.2 Projet de soins IDE	➤ Élaborer un projet de soins à partir du diagnostic de la situation clinique dans le cadre d'une pluri professionnalité
4	2.6 Processus psychopatholo giques	➤ Décrire les modèles d'analyse des troubles psychiques ➤ Décrire les mécanismes d'apparition des problèmes de santé mentale et des pathologies psychiatriques ➤ Identifier les signes, les modes de décompensation, les complications, les risques, les prises en charge des problèmes de santé mentale ou pathologies étudiées
	4.3 Soins d'urgence	➤ Identifier l'urgence à caractère médical ➤ Pratiquer les gestes permettant de porter secours en attendant l'arrivée d'une équipe médicale
	4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	➤ Réaliser des actions à visée diagnostique et thérapeutique conformes aux bonnes pratiques ➤ Intégrer les règles de surveillance et de suivi de ces activités thérapeutiques et diagnostiques dans le respect des protocoles ➤ Développer des habiletés gestuelles et comportementales en relation avec les contextes, les situations et les activités

5	1.2 Santé publique et économie de la santé	➤ Identifier l'organisation de la politique de santé et l'offre de soins ➤ Définir les grands principes de l'économie de la santé en France et dans le monde ➤ S'approprier les concepts en santé publique et en santé communautaire
7	4.5 Soins infirmiers et gestion des risques	➤ Identifier les principaux risques dans le domaine de la santé des personnes et des populations ➤ Intégrer la notion de danger et de risque dans les situations de soins ➤ Identifier les mesures adaptées à mettre en œuvre en situation de risque infectieux
6	1.1 Psychologie Sociologie Anthropologie	➤ Caractériser les principaux concepts en sociologie, anthropologie, ethnologie ➤ Explorer la signification de la santé dans un contexte de diversité culturelle et sociale, diversité des valeurs et des croyances ➤ Identifier les caractéristiques sociales et psychosociales pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez une personne ou un groupe de personnes et la participation aux soins ➤ Expliquez les liens entre la demande de relation et de communication des personnes et les contextes psychologiques et sociaux ➤ Développer une vision intégrée de la personne humaine et de sa santé
	4.2 Soins relationnels	➤ Identifier les éléments permettant de communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7	4.5 Soins infirmiers et gestion des risques	➤ Identifier les principaux risques dans le domaine de la santé des personnes et des populations ➤ Intégrer la notion de danger et de risque dans les situations de soins ➤ Identifier les mesures adaptées à mettre en œuvre en situation de risque infectieux

2. ORGANISATION DE LA FORMATION

7

2.2. Généralités

L'enseignement à l'institut de formation débutera le :

Lundi 1 septembre 2025 jusqu'au vendredi 3 juillet 2026

L'enseignement sera en moyenne de 35 heures par semaine avec une amplitude allant de :

8h à 18h du lundi au vendredi inclus

Durant la première année, l'alternance entre stage et cours théoriques s'organise selon le tableau suivant

	Cours	Stages
S1	15 semaines	5 semaines
S2	10 semaines	2 périodes de 5 semaines

Au cours de l'année scolaire, les périodes de vacances seront de :

- **2 semaines pour Noël du 20/12/2025 au 02/01/2026 inclus**
- **1 semaine en hiver du 02/02/26 au 06/02/2026 inclus**
- **1 semaine au printemps du 20/04/26 au 24/04/26 inclus**
- **8 semaines en été du 06/07/2026 au 23/08/2026 inclus**

Ces enseignements se répartissent de la façon suivante :

- CM = Cours Magistraux
- TD = Travaux dirigés
- TP = Travaux Pratiques
- TPG = Temps personnel guidé

DISPOSITIF « MyKomunoté »

L'Institut dispose, du portail collaboratif « MyKomunoté » dont l'objectif est de faciliter et sécuriser les échanges entre les étudiants et l'IFSI sur le plan administratif et pédagogique. Ce portail collaboratif consiste en la lisibilité du planning, la saisie des bilans de stage, la consultation des résultats de la CAC....

LE SOCLE NUMÉRIQUE

L'application de l'arrêté du 10/11/2022 relatif à l'instauration d'une formation socle au numérique en santé des étudiants est requise.

Les objectifs de cette formation sont :

- D'appréhender les enjeux liés à la santé numérique
- D'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour travailler dans un contexte de digitalisation de l'exercice professionnel
- D'accompagner la transformation du système de soins par le numérique
- De favoriser l'inter professionnalité et l'interdisciplinarité

-D'intégrer le numérique en santé dans l'exercice des professionnels de santé.

Cette formation est organisée en cinq domaines de connaissances et de compétences à savoir:

- Les données de santé
- La cyber sécurité en santé
- La communication en santé
- Les outils numériques en santé
- La télésanté

La validation de ces séquences de formation passe par l'attribution d'une attestation de fin de formation.

Les séquences concernées seront identifiées par l'utilisation du terme « socle numérique » dans les projets d'unités d'enseignement dans lesquelles elles seront intégrées.

2.3. Stages

Les stages sont d'une durée de 5 semaines pour le premier stage et de 10 semaines pour le second réalisé en deux périodes de cinq semaines. Ils sont effectués sur la base de 35 heures par semaine selon les organisations de travail des unités de soins. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage.

Au cours de leur cursus à l'IFSI du centre hospitalier de Martigues les étudiants doivent réaliser des weekends, des jours fériés et au moins une expérience de 2 nuits. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de fériés sont possibles dès que l'étudiant bénéficie d'un encadrement de qualité. Cependant, les heures des jours fériés sont déduites du temps de stage.

Le planning est adapté au roulement des équipes en place dans les différents services. Les horaires seront fixés par le maître de stage des différents services ou par le tuteur de stage responsable de l'encadrement des étudiants.

3. PRÉSENTATION DE L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

3.1. Répartition des 60 ECTS pour la première année

Enseignement en IFSI :

Sciences contributives au métier infirmier :	23 ECTS
Sciences et rôles infirmiers	16 ECTS
UE transversales	6 ECTS

Savoirs contributifs	ECTS
Sciences humaines	9
Sciences biologiques	14
Savoirs Infirmiers	ECTS
Sciences infirmières, fondements	5
Sciences infirmières, interventions	7
Unités d'intégration	4
Méthodes de travail	ECTS
Anglais	4
Méthodes de travail	2

Enseignement clinique en 2 stages

15 ECTS

- Semestre 1, un stage de 5 semaines
- Semestre 2, un stage de 10 semaines divisé en deux périodes de 5 semaines

3.2. Lien entre les unités d'enseignement et l'acquisition des compétences

Pour obtenir la validation d'une compétence, l'étudiant doit avoir validé

- Le contenu des enseignements des UE en relation avec la compétence
- Les éléments de la compétence acquis en stage selon les critères et indicateurs du portfolio.

Compétence 1 : Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

Enseignement

Unités d'enseignement	Semestre	Préceptes	Crédits
UE 2.03	2	Santé, maladie, handicap, accidents de la vie,	2
UE 3.01	1	Raisonnement et démarche clinique infirmière	2
UE 3.01	2	Raisonnement et démarche clinique infirmière.	2
UE 5.02	2	Evaluation d'une situation clinique	2

Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

Enseignement

Unité d'enseignement	Semestre	Préceptes	Crédits
UE 3.02	2	Projet de soins infirmiers	1

Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

Enseignement

Unités d'enseignement	Semestre	Préceptes	Crédits
UE 2.10	1	Infectiologie, hygiène	2
UE 4.01	1	Soins de confort et de bien-être	2
UE 5.01	1	Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	2

Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

Enseignement

Unités d'enseignement	Semestres	Préceptes	Crédits
UE 2.01	1	Biologie fondamentale	1
UE 2.02	1	Cycles de la vie et grandes fonctions	3
UE 2.04	1	Processus traumatiques	2
UE 2.06	2	Processus psychopathologiques	2
UE 2.11	1	Pharmacologie et thérapeutiques	2
UE 4.03	2	Soins d'urgence	1

Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

Enseignement

Unité d'enseignement	Semestre	Préceptes	Crédits
UE 1.02	2	Santé publique et économie de la santé,	2

Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

Enseignement

Unités d'enseignement	Semestres	Préceptes	Crédits
UE 1.01	1	Psychologie, sociologie, anthropologie	3
UE 1.01	2	Psychologie, sociologie, anthropologie	2
UE 4.02	2	Soins relationnels	1

Compétence 7 : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle

Enseignement

Unités d'enseignement	Semestres	Préceptes	Crédits
UE 1.03	1	Législation, éthique, déontologie	2
UE 4.05	2	Soins infirmiers et gestion des risques	1

Compétences 8 – 9 et 10:

Pas d'unités d'enseignement théorique relative à ces compétences en 1 ère année

MODALITÉS DU SERVICE SANITAIRE

La durée totale comprend : la durée de la formation théorique des étudiants à la prévention, le travail personnel de l'étudiant, la préparation de l'action de prévention, sa réalisation et son évaluation.

Il s'organise sur 6 semaines de temps plein avec 105 h d'enseignements théoriques et 105 h d'enseignements pratiques (actions) sans nécessité de continuité entre celles-ci.

Le service sanitaire en 1^{ère} Année s'organise autour de 8h de cours magistraux, de 10h de travaux dirigés et de la réalisation d'une kermesse en santé auprès d'usagers de centres sociaux.

Semestre	UE	Objectifs	Contenus	Nombre d'heures	
				CM	TD
2	1-2	S'approprier les concepts en santé publique et santé communautaire	Concepts en santé publique : prévention/ promotion de la santé, déterminants, indicateurs, épidémiologie, santé communautaire Etude des déterminants de santé	4h	10h
		Identifier l'organisation de la politique de santé et l'offre de soins	Etat de santé en France, organisation de la politique de santé, structures, planification, les réseaux de santé	6h	
3	1-2	Identifier les problèmes de santé prioritaires	Les grands problèmes de santé publique et l'organisation de la prévention	3h	
		Utiliser les méthodes et outils en santé publique, notamment statistiques	La démarche et les outils en santé publique	3h	
			Les outils en démographie et épidémiologie	5h	
			Évaluation de la politique et des actions		2h
			Élaboration d'outils diagnostics		6h
			Élaboration du projet		6h
			Rédaction du projet		6h
	4-6	Caractériser les concepts, prévention, promotion de la santé, éducation de la santé	Les concepts	4h	
			La démarche d'éducation à la santé		11h
	5-8		Temps de diagnostic, Diagnostic, Formation aux thématiques du service sanitaire	35h	

Semestre	UE	Objectifs	Contenus	Nombre d'heures
			CM	TD
4	4-6	Élaborer une démarche d'éducation	Élaboration d'une démarche d'éducation à la santé	15h
	5-4	Concevoir des actions de promotion de la santé répondant aux besoins des populations ciblées	Élaboration des actions, outils pédagogiques et d'évaluation. Évaluation du projet	24h
	5-8		Préparation des interventions	18h
			Interventions	35h
			Débriefing	17h
	TOTAL			210h

3.3. Répartition du suivi pédagogique

PROMOTION 2025-2028

ANNÉE 2025-2026

TPG

Suivi pédagogique S1

Temps personnel guidé 60h

Heures Formateurs 58h

Heures Jours Fériés 0h

Objectifs	Contenu	Heures programmées	UE	Méthodes Pédagogiques	Intervenants	Observations
Identifier l'équipe pédagogique et administrative Identifier les étudiants de la promotion S'exprimer et s'écouter	Accueil des étudiants, présentation de l'équipe pédagogique et administrative Présentation individuelle des étudiants	1h	5.1 S1		Formateurs	
	Photo de classe	1/2h	5.1 S1		Formateurs	
S'impliquer dans le processus de formation	Présentation de la formation en soins infirmiers, du projet pédagogique et du tableau des évaluations théoriques	2h	5.1 S1		Formateurs	
		2h				
Se référer aux cadres légaux de l'institution	Présentation du règlement intérieur et du Conseil Régional	1h	5.1 S1		Formateurs	
	Présentation des consignes de sécurité	0.5 h	5.1 S1		Formateurs	
	Ambassadrices du tri	0.5 h	5.1 S1			
	Visite des locaux	0.5h	5.1 S1			
	Présentation du CHM : DRH/DSAP	1/2 h	5.1 S1		Formateurs / CHM	
Identifier le rôle et les responsabilités d'un délégué de promotion	Préparation et élection des délégués de promotion	1h30	5.1 S1		Formateurs	

S'impliquer dans le processus de formation	Présentation des outils d'évaluation des étudiants en soins infirmiers en stage : Portfolio, informations générales temps 1	2h	5.1 S1		Formateurs	
	Portfolio : temps 2 les activités et compétences, APP	2h	5.1 S1			
	Portfolio temps 3: les objectifs de stage	2h	5.1 S1			
S'auto évaluer et s'impliquer dans le processus de formation	Pré requis en CDD	2h	5.1 S1			
	Pré requis en mathématiques	1h	5.1 S1		Formateurs	
	Suivi pédagogique collectif avec les référents	2h	5.1 S1		Formateurs	
	Préparation prise de notes/ DVD	1h	5.1 S1		Formateurs	
	Exploitation de stage à partir de situations rencontrées en stage	2h	5.1 S1		Formateurs	
	Analyse de pratique professionnelle à partir de situation observée ou vécue en stage	2h	5.1 S1		Formateurs	
	Rendu des documents de stage	1/2h	5.1 S1		Formateurs	
	Modalités en lien avec les Evaluations Universitaires	1h	5.1 S1		Formateurs	
	Construction des objectifs personnels de stage Présentation des objectifs institutionnels	2h	5.1 S1		Formateurs	
Collaborer avec ses pairs	Rencontre inter promotion IDE/AS Réalisation d'un spectacle et repas de Noël	6h30	5.1 S1		Formateurs	

S'inscrire dans un processus d'amélioration de la formation	Bilan de fin de semestre	2h	5.1 S1		Formateurs	
Consolider ses connaissances	Sensibilisation au cancer du sein Octobre Rose	1h	5.1 S1		Formateurs	
	Présentation de la méditation pleine conscience	1/2h	5.1 S1		Dr GEIGLE	
	Présentation Croix Rouge	1/2h	5.1 S1		CROIX ROUGE Formateurs	
	Visite AIR PACA	2h	5.1 S1		Formateurs	
	Séquences spécifiques	2h	6.1 S1		Formateurs	
	Séquences spécifiques Visio modalités d'évaluation	1/2h	6.2 S1		Formateurs	
	Séquences spécifiques	5h	4.1 S1		Formateurs	
	Séquences spécifiques	2h	3.1 S1		Formateurs	
	Séquences spécifiques	2h	2.11 S1		Formateurs	
	Présentation du Projet de filière Recherche et formation du CHM	1h	5.1 S1		Dr BOURRICHE Dr MBOUNGOU	
	Séquences spécifiques	4h	2.10 S1		Formateurs	

PROMOTION 2025-2028

ANNÉE 2025-2026

TPG

Suivi pédagogique S2

Temps personnel guidé : 41h

Heures Formateurs : 13 h

Heures pris sur UE : 4h

Férié 28h

Objectifs	Contenu	Heures programmées	Heures réalisées	UE	Méthodes Pédagogiques	Intervenants	Observations
Travailler le projet professionnel	Présentation des objectifs institutionnels et construction des objectifs personnels du stage n°2 (en fonction du bilan des acquis)	2h		5.2 S2	TPG	Formateurs	
		2h					
Collaborer avec ses pairs	Simulation : Situation en lien avec les objectifs de la compétence 1			5.2 S2	TPG	Formateurs	Pendant le temps de stage 2b
S'autoévaluer et s'impliquer dans le processus de formation	Exploitation de stage à partir de situations rencontrées en stage	2h		4.2 S2	TPG	Formateurs	
	Analyse de pratique professionnelle à partir de situation vécue en stage	2h		4.5 S2	TPG	Formateurs	
	Rendu des documents de stage	0.5h		5.2 S2	TPG	Formateurs	

S'inscrire dans un processus d'amélioration de la formation	Bilan de fin de semestre			5.2 S2	TPG	Formateurs	Pendant temps de stage
	Retour Bilan de fin de semestre 1	1h		5.2 S2	TPG	Formateurs	
	Soutien en calculs de doses	2h		5.2 S2	TPG	Formateurs	
	Séquences spécifiques	5h30		2.6 S2	TPG	Formateurs	

3.4. Les délégués de promotion

Ils représentent l'ensemble de la promotion au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut et de ses trois sections :

- La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.
- La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires
- La section relative à la vie étudiante.

Les différentes sections sont notamment amenées à prendre des décisions très importantes concernant la scolarité de chaque étudiant. (Demande de redoublement, insuffisances théoriques et pratiques, sanction disciplinaire, exclusion temporaire ou définitive etc....)

3.4.1. Le rôle des délégués de promotion

- Avant les différentes réunions :

Proposer un temps de rencontre de toute la promotion

Donner l'information sur les points à l'ordre du jour

Recueillir les différents points de vue sur les sujets à aborder, tant sur le plan collectif qu'individuel.

Faire une synthèse des points de vue exprimés

- Pendant les réunions

Les points de vue rapportés sont ceux de la promotion. Les délégués ont droit à la parole comme tous les autres membres.

Demander la parole

Exprimer son point de vue dans le respect mutuel.

- Après les réunions

Faire le compte rendu à la promotion

Rappel

Concernant la section compétente pour le traitement pédagogique et celle relative aux situations disciplinaires, il y a obligation de respect du secret professionnel, notamment pour les débats concernant la situation particulière de certains étudiants.

Les documents de travail remis en séance ne sont pas à diffuser

3.4.2. Les attentes institutionnelles

La philosophie de l'institut valorise la place de l'étudiant dans le dispositif de formation. Une implication forte des étudiants dans la vie de l'institution est attendue.

Les délégués sont le trait d'union permanent entre la promotion et le directeur de l'institut, le formateur responsable, les autres personnels de l'IFSI, pour toutes les questions internes à la promotion, la transmission de consignes ponctuelles, la résolution avec l'ensemble de la promotion, des problèmes inhérents à la vie de tout groupe en formation etc....

Ils contribuent à déterminer les modalités de fonctionnement du groupe, pour que chacun y trouve sa place, dans le respect des règles de fonctionnement qui ne sont pas incompatibles avec la bonne ambiance et la convivialité.

Ils proposent toutes les initiatives pouvant améliorer la vie sociale de la promotion en particulier et de l'IFSI en général.

Ils contribuent à développer des contacts avec les autres promotions, élaborer des projets communs d'activités diverses, créer une ambiance dynamique dans l'IFSI.

3.4.3. Les réunions de la section relative à la vie étudiante

Elles ont lieu, deux fois par an, à la demande de la Directrice de l'Institut ou des étudiants. Toutes les questions relatives aux conditions de formation et à la vie étudiante peuvent être abordées. Cette instance à laquelle participent également les représentants de l'équipe pédagogique et du secrétariat, a pour objectif de favoriser le dialogue et la communication au sein de l'IFSI, de réguler les éventuels dysfonctionnements du quotidien et de favoriser la convivialité et un climat favorable à l'épanouissement de chacun, au sein de la communauté humaine à vocation professionnelle que constitue l'IFSI.

3.5. Les régulateurs de semaine

▪ **Objectifs :**

- Responsabiliser chaque élève et/ou étudiant à la vie de la promotion
- S'impliquer dans l'organisation pédagogique de l'IFSI, favoriser une dynamique de groupe favorable à l'apprentissage
- Favoriser l'intégration de tous les étudiants au sein de la promotion
- Réguler l'interface « étudiant-formateur ».

▪ **Les missions du régulateur de semaine**

- Chaque semaine de cours (du lundi matin au vendredi après-midi), deux à trois étudiants sont nommés « régulateurs de semaine »
- En cas d'absence d'un des régulateurs de semaine, l'autre étudiant en assure seul le rôle

- En cas d'absence des deux régulateurs, les deux étudiants prévus la semaine d'après les remplacent
- Un tableau par ordre alphabétique est établi jusqu'à la fin de l'année de formation. Chaque étudiant doit en prendre connaissance.

▪ ***L'organisation du régulateur de semaine***

- En lien avec les activités pédagogiques :
 - Accueillir selon le cas, les intervenants extérieurs
 - Signaler tout retard ou absence des intervenants aux formateurs ou en leur absence au secrétariat
 - Aider à l'installation de la salle, des outils pédagogiques, et du matériel informatique
 - Participer à la distribution et à la collecte des documents en lien avec la formation
 - Gérer les feuilles d'émargement à chaque cours du matin et de l'après-midi
 - Remettre quotidiennement les feuilles d'émargement aux formateurs responsables de la promotion ou les glisser dans la boîte aux lettres « formateurs »
- Gestion des salles de cours, de TP et de l'espace détente :
 - Veiller à la propreté et au rangement de la salle, éteindre les lumières, fermer les portes et les fenêtres, les volets et effacer le tableau, éteindre la climatisation
 - Veiller à ce qu'aucun étudiant ne s'alimente dans les salles de cours aux heures de repas, sauf en cas d'autorisation de la directrice, et à ce que les poubelles ne contiennent pas de produits alimentaires.
 - Signaler tout dysfonctionnement aux formateurs

3.6. Les modalités d'octroi de dispenses d'enseignements

Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique, des situations individuelles des étudiants, au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes, obtenus et leur parcours professionnel. Les documents à fournir pour une demande de dispense sont spécifiés dans le référentiel de formation infirmier Berger-Levrault : Article 8 (page 7). Le dossier complet devra être remis aux référents de promotion avant le 29 septembre 2025.

La durée des études au diplôme est fixée à trois ans. Les conditions dans lesquelles peuvent être accordées des dispenses partielles ou totales d'enseignements sont fixées, par arrêté du ministre chargé de la santé (article D. 43 11–17).

4. DISPOSITIF D'ÉVALUATION

4.1. Évaluation des compétences en IFSI

L'évaluation des enseignements semestriels donnent lieu à une session d'examen et une session de rattrapage/semestre.

En cas d'invalidation d'une UE, la référente de l'UE organisera un temps de régulation en groupe sur du temps personnel. Vous serez informé en amont de la date et de l'heure. Lors de ce temps, vous pourrez consulter votre copie.

En cas d'absence à une épreuve évaluant les unités d'enseignement, les étudiants sont automatiquement inscrit à la session suivante. Ils perdent le bénéfice de la session.

Les étudiants sont informés des dates et heures des épreuves par affichage à l'IFSI.

Les évaluations s'organisent selon les tableaux suivants :

Semestre 1

Compétences	UE	Référent	Modalités d'évaluation	Temps	ECTS	Session 1	Correcteurs	Session 2	Correcteurs
3	2.10	M JALLAIS	Épreuve écrite	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage.	2	Semaine 5	Formateurs	Semaine 13	Formateurs
1	3.1	V. SAUVAYRE	Épreuve écrite en groupe restreint	4 h	2	Semaine 5	Formateurs	Semaine 13	Formateurs
3	4.1	A. DECHAMBRE			2				
3	5.1	S. RIPOLL			2				
4	2.1	C.MARIETTE	Épreuve écrite QCM -QROC	1 h	1	Semaine 5	Universitaire	Semaine 28	Universitaire
4	2.2	V. SAUVAYRE	Épreuve écrite QCM -QROC	1h 30	3	Semaine 5	Universitaire	Semaine 28	Universitaire
4	2.4	A. DECHAMBRE	Épreuve écrite QCM -QROC	2 h	2	Semaine 5	Formateurs	Semaine 13	Formateurs
4	2.11	A. DECHAMBRE	Épreuve écrite QCM -QROC	2 h	2		Formateurs	Semaine 13	Formateurs
6	1.1	S. RIPOLL	Épreuve écrite QCM -QROC	3 h	3	Semaine 5	Universitaire	Semaine 28	Universitaire
7	1.3	M JALLAIS	Épreuve écrite QCM -QROC	2 h	2	Semaine 5	Universitaire	Semaine 28	Universitaire
Transversale	6.1	S.RIPOLL	Épreuve écrite : Fiche de lecture	Travail écrit individuel à rendre	2	Semaine 5	Formateurs	Semaine 13	Formateurs
	6.2	S.MINELLI	Présence et participation active		2	Semaine 5	Plateforme	Semaine 13	Plateforme

SEMESTRE 2

Compétences	UE	Référent UE	Modalités d'évaluation	Temps	ECTS	Session 1	Correcteurs	Session 2	Correcteurs
1	2.3	A.KLEIBER	Épreuve écrite individuelle	2h	2	Semaine 22	Formateurs	Semaine 28	Formateurs
	3.1	G.MONPAYS	Épreuve écrite individuelle	2h	2	Semaine 22	Formateurs	Semaine 28	Formateurs
	5.2	A.KLEIBER	Épreuve orale individuelle	40 mn	2				
2	3.2	G.MONPAYS	Épreuve écrite individuelle	1h	1				
4	2.6	A.KLEIBER	Épreuve écrite QCM -QROC	2h	2	Semaine 22	Formateurs	Semaine 28	Formateurs
	4.3	A. DECHAMBRE	AFGSU	21h	1	À déterminer	Formateurs	Semaine 28	Formateurs
	4.4	A. DECHAMBRE	Évaluation lors des TD/TP		2	À déterminer		Semaine 28	
5	1.2	V. PASSERI	Épreuve écrite QCM –QROC	1h	2	Semaine 22	Formateurs	Semaine 28	Formateurs
			Kermesse en santé	2h		À déterminer		A déterminer	
6	1.1	A.KLEIBER	Épreuve écrite individuelle	3h	3	Semaine 22	Formateurs	Semaine 28	Formateurs
	4.2	M JALLAIS							
7	4.5	C.MARIETTE	Épreuve écrite individuelle	1h	1	Semaine 22	Formateurs	Semaine 28	Formateurs
Transversale	6.2	S.MINELLI	Présence et participation active		2	Semaine 22	Plateforme	Semaine 28	Plateforme

4.2. Évaluation des compétences en stage

Le portfolio de l'étudiant, sera l'outil d'évaluation et d'auto évaluation.

L'évaluation en stage dépend de plusieurs éléments :

- La présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80% du temps prévu, dans la limite de la franchise autorisée par la réglementation.
- Avoir analysé des activités rencontrées en stage et en avoir inscrit les éléments sur le portfolio
- Avoir mis en œuvre et validé les éléments des compétences requises dans une ou plusieurs situations
- Avoir validé la capacité technique de réalisation des actes ou activités liés au stage effectué.

4.3. Attribution des ECTS liés aux enseignements théoriques et cliniques

Au retour à l'IFSI, un bilan est organisé par les formateurs.

L'obtention des ECTS attribuée au stage est soumise à la validation de la Commission d'attribution des crédits présidée **par la Directrice de l'IFSI**.

La commission d'attribution des crédits est composée de formateurs, de représentants de l'enseignement universitaire et de représentants de tuteurs de stage.

Le dossier de l'étudiant y est présenté par le référent pédagogique.

En cas de non validation d'un stage, l'étudiant effectue en fin d'année ou de formation un nouveau stage ou un complément de stage dont les modalités sont fixées par la commission.

Les crédits de formation sont attribués par la commission d'attribution des crédits.

Chaque semestre, le formateur responsable de promotion après concertation avec le référent pédagogique présente à la commission d'attribution des crédits, les résultats des étudiants afin que celle-ci, se prononce sur **l'attribution des crédits européens** et sur **la poursuite du parcours de l'étudiant**.

Dates des commissions d'attribution des crédits

- | | |
|--------------|--------------|
| ➤ Semestre 1 | 05/03/2026 |
| ➤ Semestre 2 | A déterminer |

Les résultats théoriques de la session 1 du semestre 2 seront affichés le 19/06/2026 pour permettre aux étudiants de participer éventuellement aux épreuves de rattrapage prévues.

5. LES STAGES

L'étudiant élabore ses objectifs en fonction :

- Des compétences à acquérir et des activités à réaliser spécifiques au terrain
- Des unités d'enseignements théoriques mobilisées à l'IFSI afin de favoriser les liens entre théorie et pratique.
- De la fiche d'identification du terrain de stage (disponible pour certains terrains au CDI)
- De ses recherches sur la discipline et lieu de stage

Au moins 15 jours avant le début de stage, l'étudiant doit contacter la structure qui l'accueillera pour prévenir de son arrivée. Une entrevue avec le cadre (si celui-ci le souhaite) peut lui être proposée afin d'échanger sur les modalités d'accueil. Il présente au tuteur de stage ses objectifs qui les transmet aux autres membres de l'équipe. L'étudiant et le tuteur réévalueront l'atteinte de ces objectifs au bilan du mi- stage.

5.1. Objectifs de stage du semestre 1

- *Avant le départ en stage*: présentation des lieux de stage par l'équipe pédagogique.

Quinze jours avant le départ en stage, l'étudiant construit ses objectifs personnels au regard de la spécificité du terrain de stage, lors d'une séquence pédagogique. **Il devra les présenter par mail à son référent pédagogique avant le départ en stage au plus tard le jour de la séquence « objectif de stage ».**

Lors de la séquence : objectifs de stage, le formateur présentera les objectifs institutionnels :

- Nombre d'heures de stage à réaliser
- Nombre de férié(s)
- Compétence à valider = C3
- Situation à trouver pour UE 2.10

- Le premier jour de stage : **le port folio et les objectifs personnels** sont présentés au tuteur pour validation ou réajustement.

- Pendant le stage : Une présentation d'une situation professionnelle en lien avec la compétence 3, vécue en stage, doit être rédigée et analysée. Le choix de la situation doit être validée par le tuteur de stage

- Au retour du stage : Cette situation sera présentée lors du temps personnel guidé en lien avec l'analyse de pratiques professionnelles et pourra être exploitée lors de ce suivi pédagogique collectif.

Elle devra être rendue avec les documents de stage et envoyée par mail au référent pédagogique au maximum 5 jours après la fin du stage. Cette situation est un critère de **validation du stage (APP à insérer dans le portfolio).**

De plus, afin de développer, le raisonnement clinique, la prise en soins holistique du patient, et l'initiation à l'analyse de pratique, sera mis en place :

Un suivi pédagogique qui sera programmé lors du stage 1 afin d'organiser une rencontre tripartite. À cette occasion, l'étudiant présentera une démarche de soins au formateur référent de stage et au tuteur lors de ce suivi.

5.2. Objectifs de stage du semestre 2

- *Avant le départ en stage*: présentation des lieux de stage par l'équipe pédagogique.
Quinze jours avant le départ en stage, l'étudiant construit ses objectifs personnels au regard de la spécificité du terrain de stage, lors d'une séquence pédagogique. **Il devra les présenter par mail à son référent pédagogique avant le départ en stage, à la suite du temps donné à l'IFSI pour les élaborer.**
- *Le premier jour de stage* : **le portfolio et les objectifs personnels** sont présentés au tuteur pour validation ou réajustement.
- *Pendant le stage* : Une présentation d'une situation professionnelle en lien avec la compétence 1 et 3, vécue en stage, doit être rédigée et analysée. Le choix de la situation doit être validée par le tuteur de stage
- *Au retour du stage* : Cette situation sera présentée lors du temps personnel guidé en lien avec l'analyse de pratiques professionnelles et pourra être exploitée lors de ce suivi pédagogique collectif.
Elle devra être rendue avec les documents de stage et envoyée par mail au référent pédagogique au maximum 5 jours après la fin du stage. Cette situation est un critère de **validation du stage (APP à insérer dans le portfolio).**

De plus, afin de développer, le raisonnement clinique, la prise en soins holistique du patient, et l'initiation à l'analyse de pratique, sera mis en place:

Un suivi pédagogique qui sera programmé lors de chaque stage afin d'organiser une rencontre tripartite.

À cette occasion, l'étudiant présentera deux démarches de soins de patients présents en service pour le stage 2A au formateur référent de stage et au tuteur lors de ce suivi.

Pour le stage 2B, il sera demandé à l'étudiant la présentation de deux synthèses réalisées à partir de démarches de soins de patients présents en service.

5.3. Procédure de stage

Suivant la spécificité du terrain de stage, l'étudiant mobilise les connaissances acquises lors des unités d'enseignement. Il identifie les points forts acquis, les points à approfondir et les retranscrit dans son portfolio.

Le formateur référent du stage :

- Prend contact avec le tuteur de l'étudiant pour fixer la date de la rencontre sur le terrain de stage (les modalités de cette rencontre sont définies en aval).
- Informe l'étudiant de la date du rendez-vous par mail

5.4. La simulation

L'étudiant effectuera une journée à l'IFSI lors du stage 2B du semestre (temps compté en temps de stage = 7h). Le programme prévisionnel de cette journée sera la simulation en santé et l'analyse de pratiques professionnelles. La sortie de stage sera planifiée en amont du stage et les tuteurs seront prévenus de la date.

6. SUIVI PÉDAGOGIQUE DE L'ÉTUDIANT

Le suivi pédagogique est basé sur l'accompagnement et le développement personnel de l'étudiant, en vue d'une meilleure intégration des différents savoirs.

Pour la formation infirmière, la réglementation en vigueur ne prévoit pas de temps de suivi pédagogique. Dans son projet et afin de garantir la qualité de la formation, l'équipe pédagogique a fait le choix d'organiser le suivi des étudiants dans le temps personnel guidé des semestres.

L'équipe pédagogique propose deux types de suivis pédagogiques : individuel et collectif.

6.1. Le suivi pédagogique individuel à l'IFSI a pour objectifs :

- D'inscrire l'étudiant dans un processus d'auto - questionnement et d'auto - évaluation,
- De suivre la progression de l'étudiant, au regard du projet pédagogique défini et de son parcours personnalisé,
- De faire le lien avec le dispositif de formation : outils d'évaluation, référentiels de compétence,
- De l'accompagner dans la construction et l'évolution de son identité et de son projet professionnel.

Chaque étudiant, bénéficie d'un formateur référent.

L'étudiant de première année bénéficie de deux suivis pédagogiques individuels obligatoires. Les rendez-vous sont fixés par le référent pédagogique.

Le premier suivi pédagogique individuel obligatoire aura lieu pendant les semaines 49 ou 50.

Le deuxième suivi pédagogique individuel obligatoire aura lieu pendant la semaine 14 ou 15.

L'étudiant peut demander à son référent de bénéficier d'autres suivis pédagogiques individuels. Les demandes de rendez-vous devront être formulées par mail auprès du référent pédagogique

En cas d'absence prolongée du référent, la continuité du suivi est garantie par la désignation d'un autre référent.

Le suivi pédagogique collectif :

Il a pour objectif de favoriser les échanges, les questionnements, le partage des expériences, de se confronter à des points de vue différents, ce qui permet aux étudiants de mettre du sens à l'écart entre théorie et pratique de terrain.

Le suivi pédagogique collectif sera organisé le 2 octobre 2025 de 14h à 16h.

6.2. Le suivi pédagogique de l'étudiant en stage a pour objectifs :

- Accompagner l'étudiant dans l'acquisition des compétences.
Evaluer et réajuster l'atteinte des objectifs institutionnels
- Formaliser le bilan de mi- stage
- Articuler le projet pédagogique de l'IFSI avec le terrain de stage
- Aider l'étudiant dans l'auto évaluation de l'atteinte des objectifs personnels et dans la construction de son projet professionnel.
- Travailler l'analyse des pratiques professionnelles

6.2.1.Modalités :

- Rencontre tripartite (tuteur de stage, étudiant, formateur référent du stage) afin d'évaluer les apprentissages dans une approche par compétences.
- Au moins, une fois par stage.
- Sur le lieu de stage (ou à l'IFSI dans certains cas).
- Sur rendez-vous à l'initiative du formateur référent du stage (date qui sera connue des 3 parties) et si nécessaire à la demande de l'étudiant ou du tuteur de stage.

Les étudiants sont tenus d'être présents le jour du rendez-vous fixé, de présenter leur portfolio et tous les travaux à réaliser durant le stage.

Pour chaque stage, le formateur organise le bilan.

6.2.2.Déroulement du bilan:

En amont de la rencontre :

Le tuteur de stage avec ou sans le professionnel de proximité, aura évalué la prise en soins d'une ou plusieurs personnes.

Le jour du bilan:

- L'étudiant présente au tuteur et au formateur le travail attendu. Le formateur référent de stage et le tuteur apportent les réajustements nécessaires. Le formateur pourra solliciter une seconde rencontre sur le terrain ou à l'IFSI, si un suivi complémentaire s'avère nécessaire.
- L'évaluation des compétences et des activités de soins en cours d'acquisition, font l'objet d'un bilan.

6.2.3.L'exploitation de stage à l'IFSI

Définition

L'exploitation de stage est un temps de réflexion sur les pratiques professionnelles (en lien avec le référentiel de compétences) vécues. Elle favorise le développement de la réflexivité de l'étudiant.

Objectifs et intentions pédagogiques afin de favoriser la professionnalisation:

- + Comprendre les situations rencontrées en stage,
- + Prendre suffisamment de recul pour établir des liens entre les connaissances et la pratique professionnelle,
- + Analyser cette pratique professionnelle,
- + Travailler la dimension émotionnelle de la prise en soins,

Cette séquence doit permettre aux étudiants d'acquérir les savoirs nécessaires pour :

- + **Comprendre** : Les situations de soins et de travail,
- + **Agir** : Savoir-faire avec qualité et sécurité,
- + **Transférer** : Capacité à mobiliser toutes les ressources dans des situations nouvelles.

Modalités

L'exploitation de stage à lieu à l'IFSI sous forme de deux modalités :

- L'exploitation de stage avec un psychologue pour échanger sur les ressentis de stage
- L'analyse de pratique professionnelle (APP) avec un formateur en groupe restreint.

Ils sont organisés dès le retour de stage de l'étudiant.

a. ORGANISATION DE LA SÉANCE D'APP

Chaque étudiant présente synthétiquement une situation vécue en stage construite avec l'outil d'aide méthodologique, puis l'une d'entre elles est choisie ou tirée au sort par le groupe.

b. L'ANALYSE DE SITUATION

La situation est décrite par l'étudiant l'ayant vécue sans qu'il ne soit interrompu. S'en suit une phase de questionnement par le reste du groupe. Le narrateur se met ensuite en retrait. Les autres participants élaborent alors les hypothèses de compréhension relative à la situation.

c. LA SYNTHÈSE

À la fin de la séquence de regroupement, il est conseillé à l'étudiant de rédiger sur un document intitulé « synthèse » les conclusions de cette analyse comprenant:

- **Ce qu'il a compris ?**
- **Ce qu'il souhaite approfondir en théorisation ?**
- **Ce qu'il peut transférer dans sa pratique à venir?**

Ce document est à garder dans le portfolio.

6.3. Les documents de stage

L'étudiant doit rendre les différents documents de stage au plus tard le **vendredi** de la semaine de retour à l'IFSI, après saisie sur le portail collaboratif MyKomunoté :

- + La feuille d'évaluation ainsi que la feuille d'activités signées et tamponnées.
- + Le planning définitif dûment rempli au stylo, signé et tamponné.
- + L'analyse de pratiques professionnelles

En cas de non-respect de ces consignes, l'étudiant s'expose à :

- Une convocation par la directrice
- Un avertissement avec inscription au dossier
- Un conseil de discipline

7. MODALITÉS DE PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE

7.1. Modalités d'admission en 2ème année

À l'issue de la première et de la deuxième session, le *passage en deuxième année s'effectue par « la validation de la totalité des UE des semestres 1 et 2, ou par la validation de 48 crédits sur 60 répartis sur les deux semestres de formation. »*

7.2. Modalités des épreuves de rattrapage

La session de rattrapage pour le semestre 1 sera organisée durant la semaine 13, sauf pour les Unités d'Enseignements universitaires, pour lesquelles, les dates nous seront communiquées par la fac.

La session de rattrapage pour le semestre 2 sera programmée au cours de la semaine 28.

Les étudiants sont informés des dates et heures des épreuves par affichage à l'IFSI.

Les résultats de la CAC sont visibles sur MyKomunoté.

La note de l'épreuve de la deuxième session se substitue à la note de la première session même si elle est inférieure.

7.3. Redoublement

Sont admis à redoubler les étudiants qui ont obtenu entre 30 et 47 crédits au cours des semestres 1et 2.

Les étudiants qui ont acquis moins de 30 crédits européens peuvent être autorisés à redoubler par la directrice de l'institut de formation en soins infirmiers après avis de la section compétente pour le traitement des situations individuelles des étudiants.

7.4. Commission d'attribution des crédits CAC

L'obtention des ECTS attribuées au stage est soumise à validation par la Commission d'attribution des crédits composée de formateurs, de représentants de l'enseignement universitaire et de représentants de tuteurs de stage.

7.5. Réorientation

En cas de difficultés à poursuivre la formation, tout étudiant peut se réorienter vers une autre filière.

« Lorsque l'étudiant fait le choix de se réorienter, un dispositif spécial de compensation lui permet d'obtenir à divers moments de son parcours un bilan global de ses résultats et sa validation correspondant en crédits européens.

Le cas échéant, un dispositif de soutien est mis en place. »

8. PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Les étudiants en situation d'handicap ont la possibilité de bénéficier d'un parcours d'accompagnement personnalisé.

Les modalités sont :

- Demander un rendez-vous par mail auprès de la référente handicap de la structure avant le :
 - Le 15 octobre pour les semestres 1, 3 et 5
 - Le 15 mars pour les semestres 2, 4 et 6
- Fournir les documents justificatifs lors du rendez-vous (la liste sera précisée par la référente handicap lors de la demande)
- Participer à un entretien avec élaboration du PAI en fonction des besoins de l'étudiant, qui sera valable pour l'année scolaire

Les étudiants doivent renouveler cette demande chaque année.

9. MUTATION

Il est possible de demander une mutation dans un autre Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI). Cette démarche est soumise à des conditions strictes et à la disponibilité de places dans l'IFSI d'accueil. Chaque IFSI a ses propres dates limites pour les demandes de mutation et ses propres critères. Toute demande doit faire l'objet d'un courriel à la direction de l'institut de référence (pas d'accueil)

Conditions générales pour une demande de mutation :

- Avoir validé les semestres précédents.
- Motivations valables : rapprochement familial, raisons financières, etc. Une lettre de motivation solide est essentielle.
- Absence de sanctions disciplinaires.
- Être à jour de ses vaccinations.

ANNEXES